

FORMATION INITIATEUR DE CLUB (IC)

OBJECTIFS

La formation « Initiateur de Club » 2025-2026 du Comité Départemental du Jura a pour objectif de permettre aux participants d'avoir une première approche de l'animation d'une séance pongiste. Cette formation est une première étape vers l'accueil des différents publics et l'animation. Elle peut donner envie par la suite de participer à la formation « animateur Fédéral » organisé par la Ligue.

En résumé :

Le diplôme d'INITIATEUR DE CLUB est constitué de quatre compétences :

- être capable d'organiser l'accueil des différents publics dans son club,
- être capable de prendre en main un groupe dans une séance prédéfinie,
- être capable d'appréhender les bases du jeu,
- être capable de garantir l'intégrité physique et morale des publics.

PROGRAMME

Le diplôme « Initiateur de Club » Départemental est délivré à tous les stagiaires après **participation active à la totalité de la formation.**

PRE-REQUIS

- Être au minimum Cadet 1^{ère} Année
- Être Compétiteur

LIEU et ORGANISATION

Entre Novembre 2025 et Février 2026 :

- **4h de FOAD (Formation Ouverte À Distance)** à effectuer chez soi avant la formation
- **14h en présentiel** : deux Mercredis en fin de journée à partir de 18h voir un samedi si possible. Les lieux en présentiel seront fonction du nombre d'inscrits et au mieux suivant la localisation des candidats.

Ou **8h de FOAD et 7h en présentiel**

COÛT

Gratuit

RESPONSABLE/FORMATEUR

Conseiller Technique Départemental Yannick JACQUIER

AUTRES INTERVENANTS

Entraîneurs de Clubs, Bénévoles Dirigeants

INFOS PRATIQUES

La formation s'effectue en 21h

1-Formation FOAD (4h ou 11h)

Ce sont des documents, vidéos et autres supports dont vous devrez **prendre connaissance avant l'entrée en formation**. Pour le grade d'Initiateur de Club, la FFTT a **estimé le temps de travail à 4 heures**. Après l'inscription, vous recevrez un mail Yannick JACQUIER (yjacquier.ctlfc@gmail.com) vous indiquant le lien de la plate-forme (CLACO PERF'TT). Cette prise de connaissance de documents théoriques **permet également de soulager la formation en présentiel** et de pouvoir revoir de façon moins appuyée les points importants à savoir. Il s'agit de contenus étatiques, fédéraux, que vous devrez maîtriser en sortie de formation.

2-Formation en présentiel (14h ou 7h) : Programme prévisionnel

->**Organiser l'accueil du public en sécurité** (accueillir / renseigner / orienter) :

- Caractéristiques des publics débutants
- Connaître les services proposés par son club

->**Adopter une posture d'éducateur :**

- Connaître les attitudes éducatives et citoyennes
- Connaître les conditions de pratique en sécurité

->**Gérer le déroulement d'une séance :**

- Intérêt et caractéristiques d'un échauffement
- Les différents temps possibles d'une séance

->**Animer une séance :**

- Motiver, donner envie de pratiquer (Attitude dynamique)
- Les différentes formes de communication

->**Faire jouer :**

- Logique interne de l'activité : le duel (le jeu en mouvement, les différentes façons de marquer le point, paramètres de la balle)
- Sensibilisation aux actions sur la balle (trajectoires produites, résultat sur la raquette adverse)
- Les raquettes et les prises de raquette, le CD et le RV
- Histoire et règles du jeu (FOAD)

NB : Merci de prendre de quoi noter, votre raquette, chaussures d'intérieur, tenue sportive...

3-Situation pédagogique sur le terrain (3h)

La FFTT a mise en place depuis 2018 *des heures en situation pédagogique à effectuer sur le terrain en salle de TT, accompagné d'un tuteur qualifié* (sous la responsabilité d'une personne majeure et titulaire d'un diplôme d'entraîneur ou avec de l'expérience dans l'animation-professionnel ou bénévole dirigeant).

Ces 3 heures en situation pédagogique peuvent se faire au sein de votre association, ou d'une autre structure support.

Pour valider vos heures en situation pédagogique, il faudra impérativement nous remettre *une attestation du Président* du club où vous aurez effectué vos heures, signée et tamponnée (le CTD39 vous enverra le document par mail). C'est également sur ce *support que votre tuteur devra indiquer ses remarques et appréciations*.

VALIDATION

Un Diplôme Fédéral « Initiateur de Club » est remis validant la formation.



**LA FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE TENNIS DE TABLE
DELIVRE A**

**LOGO STRUCTURE
ORGANISATRICE**

Prénom NOM

N° Licence

Le diplôme

Initiateur de club

N° du diplôme (N°StructureMoisAnnéeICNuméroDiplôme)

A, le

Isabelle WEGEL



**Présidente de la commission
Emploi-Formation de la FFTT**



Fédération Française de Tennis de Table3, rue
Dieudonné Costes – 75013 PARIS
Tél. 01 53 94 50 00 – Télécopie 01 53 94 50 40 – fft@fft.email – www.fft.com
Association Loi 1901 – N°SIRET : 775 691 645 000 52

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 40 039 75. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Prénom NOM

Président(e) ou représentant de

FICHE D'INSCRIPTION

A retourner, par mail à vjacquier.ctlfc@gmail.com au plus tard le 15 novembre 2025

RENSEIGNEMENTS concernant le joueur ou la joueuse/dirigeant(e) :

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

N°TEL. : _____

E-MAIL : _____

DATE DE NAISSANCE : / /

CLUB : _____

N° de licence : _____

En vous inscrivant à cette formation, vous vous engagez également à respecter les formateurs, les encadrants, les locaux de la formation ((un dédommagement financier sera demandé suite aux réparations engendrées)., le Règlement Intérieur de l'Organisme de Formation et du club. L'introduction ou la consommation de drogue ou de boissons alcoolisées est formellement interdite, tout comme fumer à l'intérieur des locaux.

Le non-respect de ces consignes expose la personne à l'exclusion de la formation.

J'autorise le formateur, l'encadrement à prendre des photos, vidéos ou captation d'image de moi pendant le stage pour des articles de presse et documents de communication de tennis de table (internet, facebook, mail, affiche...etc) (1).

Date : / /

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » (NB : pour les enfants mineurs, remplir en plus l'autorisation ci-dessous)

AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs)

Je soussigné(e), Monsieur ou Madame _____ agissant en qualité de père, mère, tuteur.rice, représentant(e) légal(e) de l'enfant de _____ ci-dessus, déclare autoriser le formateur, l'encadrement :

- à prendre sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de l'enfant, toutes mesures d'urgence, tant médicales que chirurgicales, y compris éventuellement l'hospitalisation.

Personne à prévenir en cas de nécessité :

Nom Prénom :

Adresse postale :

E-Mail :

☎ :

- à expulser l'enfant si il ne respecte pas les consignes citées page 4.
- à prendre des photos, vidéos ou captation d'image de mon enfant pour des articles de presse et documents de communication de tennis de table (internet, facebook, mail, affiche...etc) (1).

Date : / /

Signature des parents ou tuteur.rice, représentant(e) légal(e) :

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

(1) En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise le Comité Départemental du Jura de Tennis de Table ou le club recevant le stage à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies, vidéos ou captations numériques prises dans le cadre associatif. Les images pourront être exploitées et utilisées directement par l'association sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, pour un territoire illimité, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports d'enregistrement numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable.

Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que ni moi, ni mon enfant, ni le cas échéant la personne que je représente, n'est lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.